



Les caravanes, qui occupaient illégalement un terrain privé à Marly-Frescaty, ont été expulsées hier matin. 80 gendarmes mobiles et 10 policiers avaient été mobilisés. Photo d'archives Gilles VIRTZ.

Les caravanes expulsées du parking

La trentaine de caravanes qui s'était installée, la semaine dernière, sur un terrain privé situé dans la zone commerciale de Marly-Frescaty, a quitté les lieux hier matin (Lire nos précédentes éditions). À la grande satisfaction du maire Thierry Hory : « Un jugement en référé a été rendu, en fin de semaine, par le TGI de Metz. C'est le propriétaire du terrain qui avait fait le référé. L'expulsion avait été décidée pour ce matin, à partir de 6h30. Les caravanes sont parties sans problème vers l'aire de grand passage de Metz-Métropole. Là, où nous aurions souhaité qu'ils aillent il y a une semaine. Cette expulsion est une réalité dont je me félicite. C'est regrettable de voir un privé engager des frais d'huissier et d'avocat pour faire respecter la loi. J'aurais préféré que la préfecture fasse d'elle-même une ordonnance d'expulsion sans passer par ces recours. » Les gens du voyage, un thème qui tient beaucoup à cœur de cet élu qui, il y a quelques semaines, avait soulevé la question lors de l'assemblée générale des maires de la Moselle.